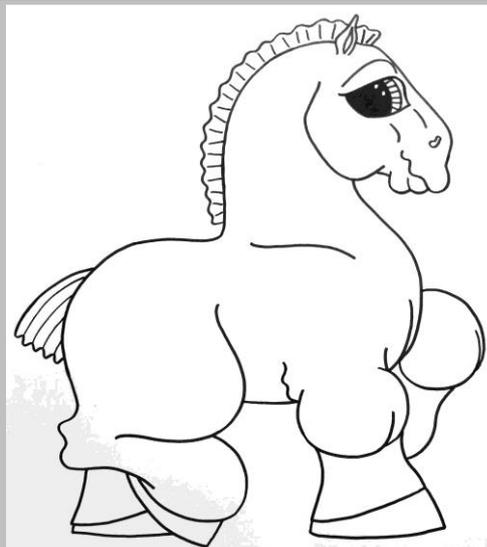


TARIFS SAISON 2018 - 2019

Droit d'entrée		50,00 €
Licence FFE - de 18ans		25,00 €
Licence FFE + de 18 ans		36,00 €
Cotisation annuelle		70,00 €
Forfait annuel	44 séances	1 070,00 €
Forfait mensuel Compet - 1h / 4 séance		140,00 €
Carte obstacle 10 séances		400,00 €
Forfait annuel D/O & compet "club"	44 séances	1 210,00 €
Forfait annuel supplémentaire*	44 séances	970,00 €
Forfait EQUIFEEL		790,00 €
Carte 10 h avec forfait		225,00 €
Carte 10 h sans forfait		385,00 €
Forfait annuel 1h30		1 515,00 €



CLUB HIPPIQUE DES ETANGS DE MEUDON

CHEVAL CLUB

Forfait annuel : du 27/08/2018 au 30/06/2019

* 2ème forfait , pour un même cavalier disposant déjà d'un premier forfait.

Demi-tarif, pour la 3ème personne de la même famille

Les possibilités de récupération restent exceptionnelles et sont limitées à 6/saison

Paiement :

- **pour une première inscription** : droit d'entrée, cotisation annuelle, licence et forfait annuel

- **pour une réinscription** : cotisation annuelle, licence et forfait annuel

HORAIRES DES COURS 2018-2019

Cours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Préparation Galop 1		20h30	20h00**			13h00	12h00
Préparation Galop 2			15h00	20h30	20h30	14h00 17h00	10h00
Préparation Galop 3	20h30	21h30	15h00 16h00 19h00	18h30	20h30	11h00 15h00 17h00	10h00
Préparation Galop 4	18h30 20h30	18h30 21h30	14h00 16h00 21h30	15h30 18h30 21h30	18h30	9h00 12h00 15h00	9h00
Préparation Galop 5	18h30	18h30 20h30 DR	14h00 17h00 21h30	15h30 21h30	9h00 DR 18h30	9h00 18h00	9h00
Préparation Galop 6	19h30	12h30 19h30 20h30 DR	17h00	15h30	9h00 DR	13h00 16h00	11h00
Préparation Galop 7	21h30 DR		20h00*	19h30	9h00 20h30 DR	10h00 13h00	
Titulaires Galop 7	21h30 DR		20h00*	19h30	20h30 DR	10h00 13h00	
Promenade							
DRESSAGE/ OBSTACLE	20h30 D/O		18h00 D/O	20h30 D/O	19h30 D/O		
EQUIFEEL					21h30	18h00	
Obstacle AMA		20h30					
D/O + Hunter (D/OH)					21h30 D/OH		
Equitation d'exterieur							

DR : dressage / Obst : Obstacle / D/O: obstacle et dressage en alternance / (*) = cours de 1h30

NB : les nouveaux adhérents sont priés de fournir un justificatif de leurs galops.

Cotisation :

La cotisation au club est obligatoire. Elle donne accès aux installations et permet de bénéficier des prestations du club.

Forfaits :

L'inscription est souscrite pour une durée d'une année. Les séances sont consécutives à jour et à heure fixe. Les possibilités de récupération restent exceptionnelles et sont limitées à 4 séances pour les poneys et 6 séances pour les chevaux par forfait annuel.

Carte de 10 séances :

Les cartes de 10 séances, en complément d'un forfait ou non, ne peuvent être utilisées que pour des heures isolées.

Assurances individuelles :

Pour pratiquer l'équitation, la licence fédérale est obligatoire.

Elle donne la possibilité :

- de participer à une dynamique sportive
- de passer les examens fédéraux
- d'être assuré dans tous les centres affiliés de France (couverture de base).

Le cavalier a la possibilité de souscrire des garanties complémentaires (lois du 16/07/84 et du 13/07/92). Lors de son inscription, le cavalier doit fournir un certificat médical portant la mention « apte à la pratique de l'équitation en compétition ».

Tenue du cavalier :

La tenue du cavalier doit être correcte.

Le port de la bombe 3 points et de bottes d'équitation ou boots avec mini-chaps est obligatoire. Chaque cavalier doit posséder son matériel de pansage, ainsi que des guêtres pour l'obstacle.

Cours :

Le cavalier doit prévoir minimum 30 minutes avant et 15 minutes après le cours, pour préparer et assurer les soins de sa monture.

Annulation :

En complément du prix des forfaits annuels, vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation. Pour bénéficier de cette annulation, la Licence Fédérale est obligatoire. Un exemplaire de ce document vous est remis à l'inscription. En dehors de cette assurance annulation, aucune demande de remboursement, pour quelques raisons que ce soient n'est possible. Vous avez la possibilité de refuser l'assurance annulation et de renoncer de ce fait à toute demande de remboursement.

Matériel et installations :

Il est demandé aux cavaliers de veiller à la propreté et au bon état du matériel et des installations, et de laisser le harnachement mis à leur disposition propre et en l'état.

Règlement intérieur :

Le règlement intérieur est réputé être connu. Celui-ci est à disposition à l'accueil sur simple demande.

Principales consignes de sécurité :

- Il est formellement interdit de fumer dans l'enceinte du club
- Veiller à ce qu'aucun objet (poussette, vélo, etc.) n'encombre les allées empruntées par les chevaux
- Les chiens doivent être tenus en laisse
- Ne rien laisser d'apparent ou de valeur dans les voitures.
- Un local consigne est aménagé dans les vestiaires pour la durée de la reprise uniquement
- Dans le parking, veiller à laisser le passage libre pour d'éventuels secours. Ne pas se garer dans le passage au bout du manège.

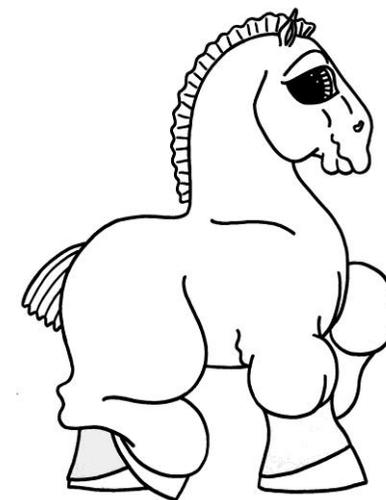
Se référer au règlement intérieur en vigueur.

Panneaux d'affichage :

Ils se trouvent dans la salle du club et sur le parking. Ils donnent des informations générales sur le club, sur les examens, les animations, les concours...

Penser à les consulter régulièrement

CHEVAL CLUB



CLUB HIPPIQUE DES ETANGS MEUDON

13, rue Henri ETLIN
92360 MEUDON-LA FORET

Tél : 01 46 30 35 02

Fax : 01 46 32 44 03

www.clubhippique-meudon.fr
Email : accueil@equitation-meudon.fr

SAISON 2018/2019

Horaires d'ouverture de l'accueil :

mardi de 15h à 19h30

mercredi de 12h à 20h

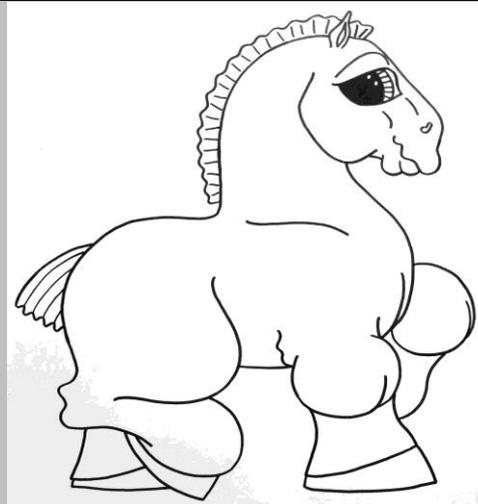
jeudi de 10h à 12h et 15h à 19h

vendredi de 10h à 13h et 17h à 19h

samedi de 10h à 17h30

TARIFS SAISON 2018 - 2019

Droit d'entrée		50,00 €
Licence FFE		25,00 €
Cotisation annuelle		70,00 €
carte Baby Indiens 10 séances		100,00 €
forfait annuel Shetland -	36 séances	690,00 €
Carte Shetland 10 séances avec forfait		175,00 €
Forfait annuel Shetland supplémentaire*	36 séances	620,00 €
Forfait Shets "D/O"	36 séances	790,00 €
Carte DP CLINIC 10 séances		305,00 €
Forfait annuel DP -	36 séances	790,00 €
Forfait DP "D/O"	36 séances	890,00 €
Carte DP 10 séances avec forfait		195,00 €
Forfait annuel DP supplémentaire*	36 séances	720,00 €



CLUB HIPPIQUE DES ETANGS DE MEUDON

PONEY CLUB

Forfait annuel : du 27/08/2018 au 30/06/2019

* 2ème forfait , pour un même cavalier disposant déjà d'un premier forfait.

- Demi-tarif, pour la 3ème personne de la même famille

Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires(sauf premier WE des vacances)

Les possibilités de récupération restent exceptionnelles et sont limitées à 4/saison

Paiement :

- **pour une première inscription** : droit d'entrée, cotisation annuelle, licence et forfait annuel

- **pour une réinscription** : cotisation annuelle, licence et forfait annuel

HORAIRES DES COURS DU PONEY CLUB 2018-2019

Definition des niveaux à consulter sur notre site: www.clubhippique-meudon.fr

Cours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Baby Poneys			11h00	17h30		14h00	14h00
Papouzes			13h00		16h30	13h00	13h00
Iroquois			15h00			11h00 17h00	11h00
Apaches	17h30	18h30	10h00 17h00		16h30	16h00	10h00 13h00
Sioux		17h30	18h00	17h30		15h00	12h00
Cheyennes	18h30	18h30	11h00 14h00			10h00 12h00	9h00
DP 1	17h30	18h30	10h00 17h00			15h00	11h00
DP2	18h30	17h30	15h00	17h30		11h00 17h00	10h00 12h00
DP3	18h30	18h30	13h00 14h00 18h00	19h30	19h30	10h00 12h00 16h00	9h00
DP4			14h00	19h30	19h30	10h00 14h00	
DP DRESSAGE	19h30						
Shets DP D/O			16h00		17h30	10h00	
EQUIFEEL						18h00	
DP CLINIC			17h00				
DP D/O		19h30		18h30	18h30		

NB : les nouveaux adhérents sont priés de fournir un justificatif de leurs galops.

Cotisation :

La cotisation au club est obligatoire. Elle donne accès aux installations et permet de bénéficier des prestations du club.

Forfaits :

L'inscription est souscrite pour une durée d'une année. Les séances sont consécutives à jour et à heure fixe. Les possibilités de récupération restent exceptionnelles et sont limitées à 4 séances pour les poneys et 6 séances pour les chevaux par forfait annuel.

Carte de 10 séances :

Les cartes de 10 séances en complément d'un forfait ou non, ne peuvent être utilisées que pour des heures isolées.

Assurances individuelles :

Pour pratiquer l'équitation, la licence fédérale est obligatoire.

Elle donne la possibilité :

- de participer à une dynamique sportive
- de passer les examens fédéraux
- d'être assuré dans tous les centres affiliés de France (couverture de base).

Le cavalier a la possibilité de souscrire des garanties complémentaires (lois du 16/07/84 et du 13/07/92). Lors de son inscription, le cavalier doit fournir un certificat médical portant la mention « apte à la pratique de l'équitation en compétition ».

Tenue du cavalier :

La tenue du cavalier doit être correcte.

Le port de la bombe 3 points et de bottes d'équitation ou boots avec mini-chaps est obligatoire. Chaque cavalier doit posséder son matériel de pansage, ainsi que des guêtres pour l'obstacle.

Cours :

Le cavalier doit prévoir minimum 30 minutes avant et 15 minutes après le cours, pour préparer et assurer les soins de sa monture.

Annulation :

En complément du prix des forfaits annuels, vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation. Pour bénéficier de cette annulation, la Licence Fédérale est obligatoire. Un exemplaire de ce document vous est remis à l'inscription. En dehors de cette assurance annulation, aucune demande de remboursement, pour quelques raisons que ce soient n'est possible. Vous avez la possibilité de refuser l'assurance annulation et de renoncer de ce fait à toute demande de remboursement.

Matériel et installations :

Il est demandé aux cavaliers de veiller à la propreté et au bon état du matériel et des installations, et de laisser le harnachement mis à leur disposition propre et en l'état.

Règlement intérieur :

Le règlement intérieur est réputé être connu. Celui-ci est à disposition à l'accueil sur simple demande.

Principales consignes de sécurité :

- Il est formellement interdit de fumer dans l'enceinte du club
- Veiller à ce qu'aucun objet (poussette, vélo, etc.) n'encombre les allées empruntées par les chevaux
- Les chiens doivent être tenus en laisse
- Ne rien laisser d'apparent ou de valeur dans les voitures.
- Un local consigne est aménagé dans les vestiaires pour la durée de la reprise uniquement
- Dans le parking, veiller à laisser le passage libre pour d'éventuels secours. Ne pas se garer dans le passage au bout du manège.

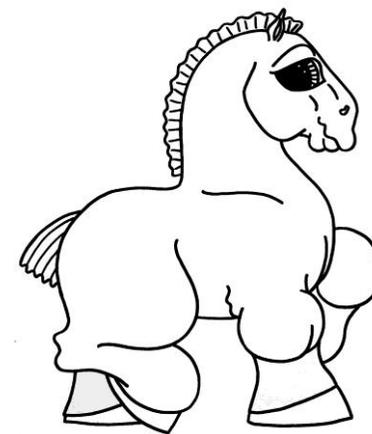
Se référer au règlement intérieur en vigueur.

Panneaux d'affichage :

Ils se trouvent dans la salle du club et sur le parking. Ils donnent des informations générales sur le club, sur les examens, les animations, les concours...

Penser à les consulter régulièrement

PONEY CLUB



CLUB HIPPIQUE DES ETANGS MEUDON

13, rue Henri ETLIN
92360 MEUDON-LA FORET

Tél : 01 46 30 35 02

Fax : 01 46 32 44 03

www.clubhippique-meudon.fr
Email : accueil@equitation-meudon.fr

SAISON 2018/2019

Horaires d'ouverture de l'accueil :

mardi de 15h à 19h30

mercredi de 12h à 20h

jeudi de 10h à 12h et 15h à 19h

vendredi de 10h à 13h et 17h à 19h

samedi de 10h à 17h30